

LA LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE LIBRGEOISE D'ETUDES SCIENTIFIQUES

A l'orée de l'implémentation du système LMD en RDC, l'Université Libre de Kinshasa s'emploie à remettre la recherche scientifique sur l'orbite. C'est l'une des missions régaliennes de l'Université qui consiste en la recherche, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société. Pourtant, sur le socle que constituent l'enseignement et la recherche dans le système LMD, l'ULK place au centre de ses missions la diffusion de la culture scientifique et technique. Elle se veut le creuset de la transformation technologique de la société dans le respect de l'éthique.

A ce titre, comme toute université viable et fiable ne peut vivre sans recherche, elle est tenue de diffuser et de valoriser les résultats de ses recherches au bénéfice de la société. Cela présuppose qu'une revue scientifique à dimensions interdisciplinaires soit requise. Ainsi, le CRID a rebaptisé la revue interdisciplinaire Annales de l'ULK, « *Revue Libregioise d'études Scientifiques* ».

Il a estimé digne de rebaptiser la revue interdisciplinaire de l'ULK pour la simple raison que le nom *Annales de l'ULK* lui semblait réducteur. Car, il s'apprête mieux au niveau facultaire et non à l'échelle universitaire tout entière. Certes, la revue, dans sa dimension interdisciplinaire et universitaire, ne saurait être réduite aux annales.

En effet, la Revue Libregioise d'études Scientifiques est un véritable instrument de diffusion de recherche qui permet à tout chercheur de divers domaines et horizons de publier les résultats de ses recherches. En tant que revue interdisciplinaire, elle est à comité de lecture, c'est-à-dire que tout projet d'article est nécessairement soumis à la lecture des scientifiques de haute facture pour avis et considérations avant son éventuelle publication. Elle peut paraître sous format d'une macédoine ou d'un numéro spécial lorsqu'il s'agit de la publication des actes d'un colloque ou d'un symposium.

La Revue Libregioise d'études Scientifiques se révèle comme une bouffée d'oxygène dont l'objectif est de booster la recherche. Etant donné qu'elle s'engage à respecter l'éthique de la recherche, elle est en train de s'internationaliser par le processus de son indexation. A ce titre, elle répond donc au standard international.

Ainsi, les critères de base de l'inclusion, le type de libre accès, le site de la Revue, le processus du contrôle de qualité, la licence et les droits d'auteur ont été précisés pour une meilleure visibilité à l'international. A cet effet, les éléments ci-après sont rendus publics aux fins de respecter les bonnes pratiques de publication d'une revue de qualité.

1. La Revue Libregioise d'Etudes Scientifiques est à mode libre accès. Son contenu est accessible à tous et partout gratuitement pour toute fin utile. Toutefois, le droit d'auteur reste garanti selon [\(Budapest Open Acces Initiative – BOAI\)](#) du 14 février 2002.
2. La RLES est une revue interdisciplinaire qui paraît trimestriellement. Le numéro trimestriel peut comporter plusieurs volumes.
3. La RLES cible les catégories suivantes : les chercheurs, les scientifiques, les professeurs, les praticiens, les étudiants, apprenant du troisième cycle ou toute personne qui s'adonne à la recherche scientifique.

4. La RLES est en ligne et son site web contient ses dernières parutions. Etant à libre accès, ses éléments sont téléchargés sans frais à des fins de recherches individuelles et collectives.
5. La RLES répond à la définition universelle et standard du libre accès. A ce titre, elle dispose pour le public les articles entiers.
6. Avec un comité scientifique constitué des professeurs de haute facture scientifique, la RLES milite pour la qualité.
7. Le Comité de Rédaction assure au quotidien le travail de surveillance et de maintien régulier de son fonctionnement.
8. Les articles publiés sont censurés par des pairs et des spécialistes de haut niveau dans la discipline. A cet effet, le processus du contrôle de qualité (*peer review*) est activé avant toute publication. Ainsi, deux lecteurs anonymes sont mis à contribution.
9. Les contributions acceptées reçoivent « la mention recevable » et les non-acceptées sont déclarées « irrecevables ». Dans la transparence, les auteurs sont informés des remarques pertinentes qui sont formulées par les lecteurs anonymes. En cas de contestation, les contributions recalées peuvent être soumises à une nouvelle lecture. Dans ce cas, elles sont attribuées à d'autres lecteurs ou contradicteurs.
10. Tout projet d'article doit être le fruit de recherche original. Tout plagiat est rejeté sans débat. Si un article est déjà publié, la RLES se réserve le droit de le retirer en informant l'auteur du motif et preuve de plagiat.
11. La RLES adopte la licence **CC BY-NC 4.0 (Attribution-Non Commerciale 4.0 International)**. Cette licence permet aux autres de télécharger, copier, distribuer, communiquer le matériel par tous les moyens et sous tous les formats, remixer, arranger et adapter votre œuvre à des fins non commerciales et, bien que les nouvelles œuvres soient tenues de vous en attribuer le crédit en citant votre nom et de ne pas viser une utilisation commerciale, elles n'ont pas à être diffusées selon les mêmes conditions.
12. **Des droits d'auteurs** : les auteurs conservent et détiennent les droits d'auteur de leurs articles sans restriction.
13. La RLES demande une contribution minimale des frais aux auteurs pour rencontrer des charges (hébergement du site, prise en charge des frais de l'imprimerie, un per diem pour le Webmaster et les frais liés à la distribution dans les grandes Bibliothèques). D'autres frais sont listés dans les **conditions pour publier dans RLES**. Il est à noter que l'Editeur accorde une exonération ou réduction des frais de publication aux personnes démunies.

Professeur Alain YELE-YELE Alami,

Directeur du CRID

The editorial line of the journal *Librgeoise d'Etudes Scientifique* à l'Orée of the implementation of the LMD system in the DRC, the free university of Kinshasa is working to put scientific research back on orbit. This is one of the sovereign missions of the university which consists in the research, dissemination and enhancement of its results at the service of the company. However, on the base of teaching and research in the LMD system, the ULK places at the center

of its missions the dissemination of scientific and technical culture. It aims to be the crucible of the technological transformation of society while respecting ethics.

As such, as any viable and reliable university cannot live without research, it is required to disseminate and enhance the results of its research for the benefit of society. This presupposes that a scientific journal with interdisciplinary dimensions be required. CRID thus renamed the Annals Interdisciplinary Review of the ULK, "Librege review of scientific studies".

He estimated worthy of renamed the ULK interdisciplinary journal for the simple reason that the Annals name of the ULK seemed to him to be reductive. Because, it is better at the faculty level and not on a whole university scale. Certainly, the review, in its interdisciplinary and university dimension, cannot be reduced to the annals.

Indeed, the Librege Revue for scientific studies is a real research dissemination instrument which allows any researcher from various fields and horizons to publish the results of his research. As an interdisciplinary review, it is on a reading committee, that is to say that any article project is necessarily subject to the reading of high-quality scientists for opinion and considerations before its possible publication. It may appear in the format of a Macedonia or a special issue when it comes to the publication of acts of a conference or a symposium.

The free review of scientific studies is proved to be a breath of oxygen whose objective is to boost research. Given that she undertakes to respect the ethics of research, she is in the process of internalizing by the process of her indexing. As such, it therefore responds to the international standard.

Thus, the basic criteria of inclusion, the type of free access, the magazine site, the quality control process, the license and copyright have been specified for better international visibility. To this end, the below is made public for the purposes of respecting the good practices of publication of a quality review.

1. The Librege Revue of Scientific Studies is in free access. Its content is accessible to everyone for free for any useful end. However, copyright remains guaranteed according to (Budapest Open Access Initiative - Boai) from February 14, 2002.
2. The RLES is an interdisciplinary review which seems quarterly. The quarterly number may include several volumes.
3. The RLES following the following categories: researchers, scientists, teachers, practitioners, students, learning from the third cycle or anyone who devotes himself to a scientific research.
4. The RLES is online and its website contains its latest publications. Being free access, its elements are downloaded free of charge for individual and collective research purposes.
5. The Rles responds to the universal and standard definition of free access. As such, it has whole articles for the public.
6. With a scientific committee made up of teachers of high scientific bill, the Rles militates for quality.
7. The editorial committee ensures the daily monitoring work and regular maintenance of its operation.

8. The articles published are censored by peers and high -level specialists in the discipline. To this end, the quality control process (peer review) is activated before any publication. Thus, two anonymous readers are used.
9. The accepted contributions receive "the admissible mention" and the non-acceptance are declared "inadmissible". In transparency, the authors are informed of the relevant remarks which are formulated by anonymous readers. In the event of a dispute, the failed contributions can be subject to a new reading. In this case, they are attributed to other readers or contradictors.
10. Any article project must be the original research fruit. All plagiarism is rejected without debate. If an article is already published, the Rles reserves the right to withdraw it by informing the author of the reason and proof of plagiarism.
11. The RLES adopts the CC by-NC 4.0 license (Award-Non Commercial 4.0 International). This license allows others to download, copy, distribute, communicate the equipment by all means and in all formats, remix, arrange and adapt your work to non -commercial purposes and, although the new works are required to assign you the credit by citing Your name and not to aim for commercial use, they do not have to be disseminated under the same conditions.
12. Rights of authors: the authors preserve and hold the copyright of their articles without restriction.
13. The RLES requests a minimum contribution of the costs to the authors to meet charges (accommodation of the site, covered the costs of the printing, a per diem for the Webmaster and costs related to distribution in large libraries). Other costs are listed under the conditions to publish in Rles. It should be noted that the Publisher grants an exemption or reduction of publication costs to the poor.

Professor Alain Yele-Yele Alami,

Director of CRID